

Angélique des bois



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Apiaceae*

SYNONYMES :
Angelica silvestris L.

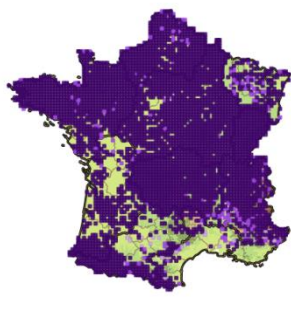
NOMS VERNACULAIRES :
Angélique des bois
Angélique sauvage
Angélique sylvestre
Impétoire sauvage

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte*
TAILLE : 100-200(-300) cm
PERIODE FLORAISON : *Juillet - Octobre*

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :
• *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :
• *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

Source : <http://silvoflore.cbnn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, V. Coliasse

Angelica sylvestris L.



Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne ou bisannuelle

Port : Tiges dressées, feuilles partant majoritairement de la base

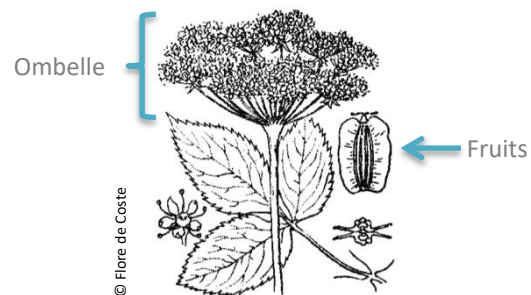
Système racinaire : Souche épaisse, rameuse

Feuilles : Feuilles grandes (30-60 cm pour les inférieures), 2-3 fois pennées, à folioles larges, ovales, dentées en scie, longuement pétiolées, alternes. Les pétioles des feuilles supérieures forment à la base une gaine membraneuse. Couleur violacée sur la tige principale de la feuille au départ des ramifications

Inflorescence : Grandes ombelles à nombreux rayons inégaux et velus, bractées très pointues

Fleurs : Petites fleurs blanches à rosées, à la pointe redressée, à 5 pétales et 5 sépales

Fruits : Diakènes, 4-5 mm, ovales, à ailes marginales plus larges que le corps des méricarpes



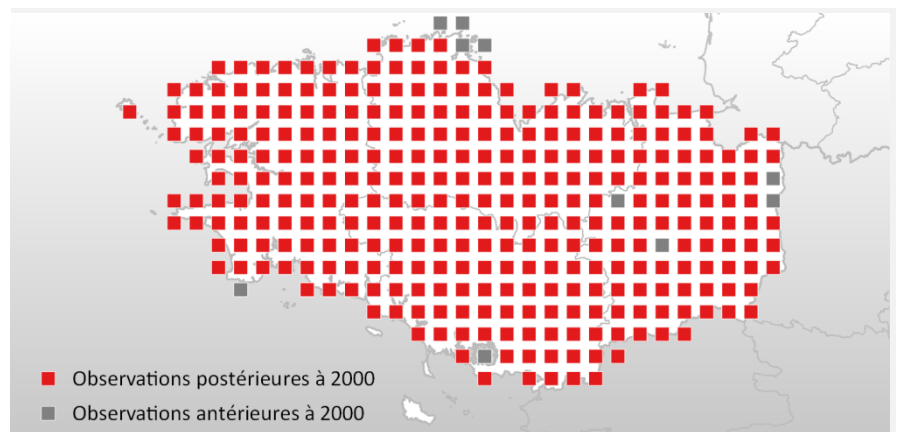
© Flore de Coste

Angelica sylvestris

Milieu de vie

L'Angélique des bois se développe sur des sols humides, en sous-bois et au sein des prairies à hautes herbes (mégaphorbiaies). Elle colonise souvent des prairies humides dont l'entretien par fauche ou pâturage a cessé.

Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur eCalluna



Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres grandes espèces de la famille des Apiacées.

On peut la confondre notamment avec l'Œnanthe safranée (*Oenanthe crocata* L.), qui est l'autre grande Apiacée à ombelles blanches que l'on observe fréquemment en zone humide dans la région. On peut cependant les distinguer assez facilement grâce à leurs feuilles : les folioles de l'Angélique des bois sont ovales et simplement dentées en scie alors que les folioles de l'Œnanthe safranée sont de forme plus complexe, plus profondément échancrées, dites de forme « rhomboïdale ».

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



Feuilles de *Angelica sylvestris*



Feuilles de *Oenanthe crocata*